

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://journal-la-mee.fr/1194-les-ados-interessent-le-patronat.html>

Les ados intéressent le patronat

- Thèmes généraux - enfance jeunesse -

Date de mise en ligne : mercredi 14 juillet 2004

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 14 juillet 2004 :

Les adolescents et le Medef

Le remaniement ministériel et le passage de relais entre Christian Jacob et Marie-José Roig, la nouvelle ministre de la Famille a largement retardé, cette année, la conférence de la famille, programmée normalement au printemps. Ce n'est donc que le 28 juin que les principales mesures consacrées aux 11-18 ans (5,39 millions de filles et de garçons en France), ont été présentées par le ministère.

Pendant plusieurs mois, trois groupes de travail se sont penchés sur la santé des adolescents, sur leur engagement et sur leur autonomisation par le sport, l'accès à la culture et les loisirs. Les troubles du comportement alimentaire (13 % des adolescents sont obèses en général, et 21 % dans les familles les plus pauvres), la consommation de tabac, d'alcool et de drogue, le suicide qui reste la deuxième cause de mortalité de cette tranche d'âge, sont au coeur de la réalité de cette population

« Nous parlerons d'avenir aux 10 % d'adolescents qui vont mal » avait affirmé le pédopsychiatre Marcel Rufo lors de la mise en place des groupes de travail en novembre 2003. « Il ne faut pas stigmatiser les adolescents, car la délinquance est parfois la dernière tentative d'intégration » disait-il encore. La Ministre Marie José Roig ne s'est pas montrée avare de bonnes idées dans la mesure ... où il n'y aura pas un centime à dépenser. L'an dernier, Christian Jacob a fait sauter le compteur avec sa réforme de la PAJE (prestation d'accueil des jeunes enfants) qui a coûté 1,2 milliard d'euros, au bénéfice surtout des familles aisées. Cette année, au rayon des idées pas chères :

- – la généralisation des lieux d'écoute sur le modèle de la maison de l'Adolescent du Havre,
- – le développement des stages et des jobs d'été,
- – une remise solennelle de la carte d'électeur.

Aucune annonce concrète mais la volonté gouvernementale de « donner une impulsion ».

Les maisons de l'adolescent

Le gouvernement va inciter les collectivités locales à développer les lieux d'écoute et d'accueil avec des « maisons des adolescents » qui, adossées ou non à un établissement hospitalier, existent déjà à Marseille, Bordeaux, Le Havre et Poitiers et sont prévues à Paris et Bobigny.

Le président Jacques Chirac, en novembre 2002, avait souhaité que chaque département puisse bénéficier d'une telle structure. A Châteaubriant nous manquons toujours d'un lieu d'accueil permanent pour les jeunes. En 12 ans les municipalités de Gauche ne l'ont pas fait. La municipalité de Droite ne l'envisage pas non plus : elle préfère donner des places de bowling.

Visite médicale

Outre les « maisons des adolescents », il est prévu de « fortement conseiller » une consultation médicale « approfondie » en classe de cinquième pour « identifier les pathologies émergentes à risque ». Ce bilan de santé destiné à quelque 740.000 adolescents de 12-13 ans, (alors que le suivi médical obligatoire s'arrête à 6-7 ans dans les établissements scolaires), serait confié aux médecins de ville avec information aux médecins scolaires.

Jobs d'été

Pour « faciliter la connaissance du monde du travail », il est proposé de développer les « jobs de vacances » pour les 16-17 ans.

Les employeurs seront incités à utiliser les « titres emplois entreprises », qui permettent de bénéficier des exonérations de cotisations sociales prévues dans le cadre de l'emploi des jeunes. Les gains des jeunes seront défiscalisés pour les parents : ce sont encore les parents aisés qui vont bénéficier de cette mesure.

Ces stages en entreprises et les jobs d'été pour les 13-18 ans font grincer des dents : les familles auront à passer directement des conventions de stage pendant les vacances scolaires avec des entreprises. Le MEDEF approuve bien fort. La fédération de parents d'élèves FCPE s'interroge : « Un jeune à qui la famille a les moyens de payer des vacances à l'étranger ou sur la Côte d'Azur, va-t-il aller dans une entreprise ? Est-ce que les enfants de Monsieur Seillière (le président du MEDEF- NDLR) iront faire un stage d'été ? »

Carte électorale : solennellement

Pour « redonner du sens et de la valeur à l'acquisition des droits civiques et politiques », il est proposé que la remise de la carte électorale, à 18 ans, fasse l'objet d'une « cérémonie », lors d'un conseil municipal par exemple. Ça ne mange pas de pain.

Parmi les autres mesures figurent un « week-end du sport en famille » en octobre et une initiation au secourisme de 75 minutes, lors de la Journée d'appel de préparation à la défense.

Pauvreté

Voilà, c'est tout, et ça ne va pas loin. L'an dernier déjà, ATD Quart-Monde avait regretté que le gouvernement fasse l'impasse sur les familles les plus pauvres.

De son côté l'association Union des familles en Europe parle d'arnaque des conférences de la famille : « Les oubliés de la conférence 2004 sont les ados pauvres. Le cri d'alarme du rapport du conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC) du 21 janvier n'a pas troublé outre mesure le gouvernement. Or, 430 000 adolescents vivent en dessous du seuil de pauvreté ».

Ainsi, après avoir tenté de supprimer l'allocation parent isolé à 40 000 femmes, instauré la PAJE qui favorise les familles aisées, augmenté le crédit d'impôts pour l'emploi de personnel de maison, favorisé les transferts d'argent entre grands-parents et petits-enfants, le gouvernement n'aborde toujours pas ce qui fragilise le plus les familles : la pauvreté. L'association familiale réclame que le RMI soit revalorisé de 200 euros par adolescent à charge et que les prestations familiales soient prolongées jusqu'à l'âge de 22 ans

Ecrit le 14 juillet 2004 :

Tout de suite

Le Conseil Régional des Pays de Loire a mis en place la GRATUITE des manuels scolaires, dès la rentrée prochaine, pour les jeunes en Terminale (enseignement général ou technologique) et les apprentis de dernière année (ce sera généralisé en 2006 pour tous les lycéens et apprentis)